

COMMUNIQUÉ DE PRESSE INFO ROUTES

CHAMBÉRY, LE 29 juillet 2026

ROUTE DÉPARTEMENTALE N°927A

Saint-Etienne-de-Cuines et Saint-Avre : « Pont Bleu »

- > Restrictions de circulation à partir du 3 août 2026.

Le Département de la Savoie et la Communauté de communes Terres de Maurienne expérimentent un espace dédié aux mobilités douces sur le « Pont Bleu » sur la RD 927A, sur les communes de Saint-Etienne-de-Cuines et Saint-Avre.

La circulation des véhicules motorisés sera interdite, 24h/24 et 7 jours/7, sur ce secteur à partir du lundi 3 août 2026 pour une durée indéterminée. Le pont sera ouvert uniquement aux piétons et cyclistes.

L'accès à Saint-Etienne-de-Cuines se fera par la RD 1006 jusqu'au rond-point de La Madeleine puis par l'avenue de Cuines à Sainte-Marie-de-Cuines (RD 927).

Vous pouvez retrouver l'information sur www.savoie-route.fr.

